

Présents : Mmes et MM. BAREILLE, BERGÉ, CAPDEVOLLE, CAPELA, CAYRON, CHAPOTHIN, DUFOUR, LABORDE, LACROIX, LAPLACE-NOBLE, LEGRAND, LENOIR, MARTIN, NOIR, PARGADE, PETIT, PEYROULET B., PEYROULET J.M., PEYS, RUBIO, SENTAURENS, VIRLOGEUX.

Absente ayant donné procuration : Mme LOUSTAU (Mme CAPELA).

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Mlle CAPDEVOLLE.

La séance est ouverte à 18 h 30 par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

I - SCOT :

° La problématique du Schéma de Cohérence Territoriale est rappelée. La commune serait alors, si ce schéma est validé, limitée à 17 logements par an (sur les 100 accordés à la CCLB) quand elle en accepte une trentaine actuellement. Le Conseil Municipal rejette à l'unanimité ce schéma, demande que soient appliqués des paramètres républicains reconnus tels que la population, la superficie ou encore les effectifs scolaires afin de maintenir la dynamique démographique de notre commune qui a tous les atouts d'une polarité majeure périurbaine dont Sauvagnon demande la reconnaissance.

La municipalité se réserve le droit d'intenter un recours devant le Tribunal Administratif si ces requêtes ne sont pas accordées et demande l'obtention de 5 logements supplémentaires au titre du logement social car avec près de 3 200 habitants, Sauvagnon est proche du seuil d'imposition à 25 % de logements sociaux.

II - PATRIMOINE :

° Le projet de rénovation de la Mairie à son emplacement actuel est lancé. Après avoir reçu 27 dossiers de candidature pour la maîtrise d'œuvre, 4 cabinets d'architectes ont été retenus pour présenter des esquisses.

° Le projet de logements sociaux, réalisé par l'OPH 65, est relancé sur les terrains proches du groupe scolaire.

III - POINT TRAVAUX :

° La réalisation des composteurs pour le restaurant scolaire sont terminés.

° Deux salles de classes ont été rénovées avec éclairage à détection de présence et abaissement des plafonds.

° Un appartement communal est entièrement restauré.

° Les travaux de réfection de la voirie du Chemin des Ecoles débuteront fin mai.

IV - ANIMATION :

° Cérémonie du 8 mai au monument aux morts avec dépôt de gerbes et intervention de l'Ecole de Musique intercommunale.

° Journée du 10 mai : Fête du Bois. Découverte du bois par la culture, le sport, le festif et la nature avec la participation de nombreuses associations communales. 12 h : repas champêtre et 17 h : spectacle avec « La Corde et On » à l'Oppidum.

° Tour de France : l'étape du 14 juillet traversera la commune. Une animation festive est prévue en plein bourg proche de la Rue des Pyrénées, traversée par les coureurs du Tour de France.

V - SOCIAL :

° L'assemblée générale de l'A.D.M.R. s'est tenue à Sauvagnon. Plus d'une trentaine de familles du village sont suivies par cette association.

VI - COMMUNICATION - EMPLOI :

- ° Les ateliers de l'emploi fonctionnent et permettent d'apporter un soutien aux chercheurs.
- ° La nouvelle charte de signalétique des espaces ou bâtiments communaux est présentée et validée.
- ° La Commune recrutera 12 jeunes saisonniers par contrat de 15 jours aux services techniques, ainsi que 6 titulaires du BAFA au centre de loisirs pendant la période estivale.

VII - DIVERS :

- ° Fermages : suite à l'aménagement foncier, la Commune décide de conclure des conventions de prêt à usage avec de jeunes agriculteurs Sauvagnonnais.
- ° Dératisation : une campagne sera menée du 18 au 22 mai.
- ° Le plan d'actions du document unique, qui définit les mesures de prévention des risques associés aux tâches réalisées par chaque service communal, a été validé par les membres du Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le Lundi 1^{er} juin 2015 à 18 h 30.

Fait à SAUVAGNON, le 21 mai 2015
Le Maire,
Jean-Pierre PEYS